



BULLETIN MUNICIPAL n°5 – 28/01/2021

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; René ALIÈS ; Jean-Claude BARRAILLE ; Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; Thierry CALS ; Vincent COUSINIÉ ; Aurélien MIGNOT

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Nathalie FAUGERAS ; Marie-Christine LAURES

Excusé : M Christian BONNET

M le Maire accueille l'ensemble du Conseil Municipal et leur présente les meilleurs vœux pour l'année 2021

▪ **CONTRATS D'ASSURANCE:**

Suite au rendez-vous avec M. Gorse – ASSURANCE AXA en présence de C. Madaule et M. Cros les contrats ont été réactualisés, et modifiés pour certains. Ils concernent les véhicules et les bâtiments.

Ces modifications ont permis de réaliser une économie d'environ 1000 euros

Un nouveau contrat sur la Cyber-Sécurité en lien direct avec les obligations du RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données) est à l'étude (voir point N°4).

Il nous est rappelé qu'une attestation de Responsabilité civile est obligatoire pour toute location d'un bâtiment municipal.

▪ **OUVERTURE D'UN COMPTE PAY-FIP PAR LA MAIRIE**

Il Permettra le paiement en ligne sécurisé sur le Portail « Parascol » pour les familles dont les enfants fréquentent la garderie ou la cantine, à l'école. (Pour rappel il s'agit de l'application qui remplacera les tickets de garderie et de cantine).

▪ **COMMISSION « TRAVAUX »**

- Le 20 janvier 2021 : Hameau de Pont-Carral. Dans le cadre d'une réduction de vitesse, l'ensemble des habitants ont été consultés et ont retenu « le plateau surélevé ». Le Conseil Municipal valide cette option. Un chiffrage est en cours.



▪ COMMISSION « TRAVAUX » (suite)

- Le 21 Janvier 2021 :

Suite aux dernières intempéries, il avait été envisagé de creuser le fossé avenue Constantin de Boissezon (face au domicile de M. Haberschil). M. Delouvet – technicien du syndicat de rivière nous invite à revoir nos intentions. Pour ce faire, il serait judicieux de se rapprocher d'un bureau d'études. Dans un premier temps nous allons demander un devis. Affaire à suivre.

- Problème de chauffage à l'Ecole :

Un compresseur est en panne, nous avons une obligation de réparation.

- Bornage du terrain de la décharge municipale

Nous sommes en attente d'un devis chiffré du géomètre.

- Distributeur à pains :

Suite au vandalisme, le boulanger prévoit le remplacement de sa machine. Nous réfléchissons à sécuriser le lieu soit par l'installation d'une alarme sonore ou par une caméra de vidéo-surveillance

Une étude est en cours.

- Rue Notre Dame :

Le passage par de gros véhicules nous oblige à prévoir un portique de limitation de passage en hauteur (travaux prévus par les employés municipaux).

- Cimetière (nouvel emplacement)

Nous prévoyons de créer des cavurnes : fosses enterrées destinées à accueillir les urnes des défunts.

- Accès route direction Ecole.

Il est constaté que certains véhicules se rendant à l'école prennent la rue en coupant le virage. Nous réfléchissons à mettre en place une jardinière afin de sécuriser le passage des enfants.

- RGPD :

Le Règlement Général sur la Protection des Données concerne tous les organismes, y compris les collectivités territoriales et les sites mairies. Le nombre de données personnelles traitées par les communes ne cesse d'augmenter. Il faut désigner un DPO (Délégué à la Protection des Données). Un contrat va être passé avec l'Association des Maires et des élus du Tarn pour un montant de 280 € la première année et 196 € les années suivantes.

- Personnel municipal Ecole :

Madame Laure COUSINIE passe responsable de la direction ALAE

Remplacement d'Evelyne et de Fabienne par Madame Aurélie SECOND.

Un point sera réalisé ce vendredi 29 janvier à 18h00 avec la société de ménage intervenant sur le site de l'Ecole.

- Projet Eolien Boissezon : résumé non technique de l'étude d'impact

À consulter à la Mairie

■ ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

- Deux associations sportives castraises « Azimut Orientation » et « Haut Languedoc Aventure » en collaboration avec M. Cros, M. Bosc et M. Vincent souhaitent renouveler « le dahu » en l'organisant sur la commune de Noailhac le 3 juillet 2021. La municipalité participerait à cette manifestation par le prêt de salles et de matériel.
Toutes celles et tous ceux qui voudraient aider à son organisation seront les bienvenu(e)s
- 27 Juin : FETE DE L'ECOLE
- Août : Animation dans le village : Réflexion sur l'organisation d'un VIDE GRENIER avec une fin de soirée en musique.
- Le Directeur de la MJC de Lagarrigue est venu nous rencontrer pour travailler sur le poste de Madame Laure COUSINIE dans le cadre de l'ALAE, mais aussi sur un travail de partenariat entre les trois MJC : Lagarrigue-Noailhac et Valdurenque.

■ QUESTIONS DIVERSES :

- Demande d'un téléphone portable avec forfait pour les salariés de l'école afin de faciliter les contacts et relations avec les familles.
- Lettre de Tryfil : Elle fait ressortir une production de déchets ménagers trop importante. Nous devons faire des efforts pour réduire ces déchets et éviter une augmentation des coûts.
- Projet 1000 Cafés : Une candidature sera déposée.
- Déploiement de la fibre : c'est SFR qui déploie la fibre mais l'abonnement à Internet pourra se prendre auprès de l'opérateur de son choix.

Attention aux démarchages

- Fuites d'eau :
 - Si elle est après le compteur, la réparation incombe au propriétaire du bâtiment desservi. Le volume d'eau perdue sera facturé à l'abonné.
 - Si elle est avant le compteur, veuillez téléphoner au secrétariat pour signaler la fuite et pour que Véolia intervienne rapidement.

